

GESTION DE FORTUNE

Tarifcation de nos prestations financières

Valable à partir du 01.01.2019



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

SOMMAIRE	PAGE
Achats et ventes de titres	3
Achats et ventes de titres par e-banking	5
Opération Futures et Eurex	5
Droit de timbre et taxes de bourse	5
Mandat de gestion	6
Commission d'administration	7
Devises	8
Comptes métaux	8
Placement fiduciaire	9
Transfert de titres	10
Encaissement de coupons et de titres	11
Relevé fiscal	12
Planification financière pour la retraite	12
Banque restante	12
Demande de remboursement de l'impôt anticipé et de l'impôt étranger à la source	13

Remarque

Tous les tarifs indiqués en CHF sont aussi valables pour la contre-valeur

ACHATS ET VENTES DE TITRES

Courtage sur actions et titres analogues

Montant de la transaction en CHF		Places de bourses suisses ⁽¹⁾	Places de bourses étrangères
Jusqu'à	25'000.-	1.10%	1.80%
Jusqu'à	100'000.-	1.00%	1.50%
Jusqu'à	250'000.-	0.80%	1.10%
Jusqu'à	500'000.-	0.60%	0.90%
Jusqu'à	1'000'000.-	0.35%	0.60%
Sup. à	1'000'000.-	0.25%	0.45%
Minimum		80.-	120.-

⁽¹⁾ Ce tarif est également applicable aux fonds de placement en actions, allocation d'actifs et alternatifs

Le tarif applicable aux transactions inférieures à CHF 800.- pour les places de bourses suisses, respectivement CHF 1'200.- pour les places de bourses étrangères, est de 10%

Courtage sur obligations et titres analogues, et fonds de placement en obligations

Montant de la transaction en CHF		Obligations en CHF et monnaies étrangères, notes et reconnaissances de dettes
Jusqu'à	25'000.-	0.90%
Jusqu'à	100'000.-	0.70%
Jusqu'à	250'000.-	0.60%
Jusqu'à	500'000.-	0.40%
Jusqu'à	1'000'000.-	0.30%
Sup. à	1'000'000.-	0.20%
Minimum		100.-

Courtage sur fonds de placement du marché monétaire

Montant de la transaction en CHF		Marché monétaire
Jusqu'à	25'000.-	0.40%
Jusqu'à	100'000.-	0.30%
Jusqu'à	250'000.-	0.25%
Jusqu'à	500'000.-	0.20%
Jusqu'à	1'000'000.-	0.15%
Sup. à	1'000'000.-	0.10%
Minimum		80.-

ACHATS ET VENTES DE TITRES PAR E-BANKING

Courtage sur actions et titres analogues,
sur obligations, notes, reconnaissances de dettes,
fonds de placement

- 50% de rabais sur les tarifs de base pour les opérations en Suisse
- 30% de rabais sur les tarifs de base pour les opérations à l'étranger
- Le tarif applicable aux transactions inférieures à CHF 800.- pour les places de bourses suisses, respectivement CHF 1'200.- pour les places de bourses étrangères, est de 10%

COURTAGE SUR OPÉRATIONS FUTURES

Sur demande

PRODUITS DÉRIVÉS MARCHÉ EUREX

Suisse et Allemagne

Options sur actions et indices

0,50% du montant de la prime + montant fixe de CHF 125.-

PRODUITS DÉRIVÉS HORS EUREX

Sur demande

DROIT DE TIMBRE ET TAXES DE BOURSE

Le droit de timbre fédéral et les taxes de bourse ne sont pas compris dans les courtages et sont facturés séparément

MANDATS DE GESTION

Commissions de gestion

Montant en CHF	Profil du risque*				
	1	2	3	4	5
0,2 à 0,5 mio	0,75%	1,00%	1,10%	1,20%	1,30%
0,5 à 1 mio	0,70%	0,95%	1,05%	1,15%	1,25%
1 à 5 mio	0,65%	0,90%	1,00%	1,10%	1,20%
5 à 10 mio	0,60%	0,85%	0,95%	1,05%	1,15%
> 10 mio	0,55%	0,80%	0,90%	1,00%	1,10%
Minimum p.a.	1'500.-	2'000.-	2'200.-	2'400.-	2'600.-

- * 1 Revenu fixe
- 2 Rendement
- 3 Équilibré
- 4 Croissance
- 5 Gain en capital

Facturation

Semestrielle

Remarque

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus

Les tarifs correspondent à des frais annuels, lesquels sont débités semestriellement sur l'ensemble de la fortune (dépôt-titres + comptes).

Les commissions de gestion de la BCF contiennent: Relevé de dépôt, reporting, la totalité des courtages pour les transactions de bourse en Suisse et à l'étranger, ainsi que les commissions d'émission et de reprise des fonds de placement.

COMMISSIONS D'ADMINISTRATION

Tarif de base

0.25%	jusqu'à	1'000'000.-
0.22%	jusqu'à	5'000'000.-
0.20%	supérieur à	5'000'000.-

Minimum

CHF 50.- par dépôt

Particularités

0.15%	sur la valeur nominale des titres hypothécaires minimum CHF 25.- maximum CHF 150.-
CHF 50.-	par carnet d'épargne ou de dépôt d'autres banques
CHF 25.-	par police d'assurance, plis ou divers documents

Majoration du tarif de base

20%	pour les dépôts dont la gestion exige une attention spéciale ou des prestations supplémentaires
-----	---

Facturation

Semestrielle

Remarque

Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en plus

DEVISES

Agio (opération au guichet)

Versement et prélèvement en monnaie étrangère sur un compte de la même monnaie

- jusqu'à la contre-valeur de CHF 50'000.-
1,00%, min. CHF 10.-
- pour un montant supérieur à CHF 50'000.-
0,50%

COMPTES MÉTAUX

Frais du compte

Tous les métaux, sauf l'argent
0,20% par an

Argent
0,35% par an

Minimum
CHF 100.-

Facturation
Annuelle

Frais de prélèvement / versement physique

Or
CHF 100.- par kilo

Argent
CHF 45.- par kilo + TVA

Platine
CHF 100.- par kilo + TVA

Palladium
CHF 100.- par kilo + TVA

PLACEMENTS FIDUCIAIRES

Placements fiduciaires «on call»

Montant minimum
CHF 500'000.- ou contre-valeur

Commission annuelle
0,50%

Durée minimum
7 jours

Minimum
CHF 200.-

Augmentation / réduction de capital
CHF 100.-

Placements fiduciaires à échéances fixes jusqu'à 12 mois

Montant minimum
CHF 100'000.-

Commission annuelle
0,500% jusqu'à CHF 500'000.-
0,375% dès CHF 500'000.-, sur la totalité du placement

Minimum
CHF 200.-

Remboursement anticipé
Selon accord avec la contrepartie,
frais supplémentaires min. CHF 250.-

Remarque

Pour les clients domiciliés en Suisse la TVA est facturée
en plus

TRANSFERTS DE TITRES

Transferts de titres suisses

CHF 100.- par position et par destinataire

Transferts de titres étrangers

CHF 150.- par position et par destinataire

Minimum

CHF 100.- par dossier transféré

Frais de retrait / livraison SIX SIS SA

CHF 150.- par position

Remarques

Ces tarifs peuvent être majorés de frais supplémentaires réclamés par nos correspondants

Pour les clients domiciliés en Suisse la TVA est facturée en plus

FRAIS D'ENCAISSEMENT DE COUPONS ET DE TITRES

Transactions aux guichets

Coupons d'obligations	Commissions
- emprunt suisse et étranger en CHF	Gratuit
- emprunt en devise étrangère (y compris coupons avec domicile de paiement en Suisse)	3%

Coupons d'actions

- coupon payable en CHF	Gratuit
- coupon payable en devise étrangère dont le titre est coté en Suisse	Gratuit
- coupon payable en devise étrangère	3%

Remboursements d'obligations

- emprunt suisse et étranger en CHF	Gratuit
- emprunt en devise étrangère jusqu'à contre-valeur de CHF 50'000.-	0,75%
- supérieur à la contre-valeur de CHF 50'000.-	0,50%

Commissions minimales

- CHF 2.- pour les coupons
- CHF 10.- pour les remboursements

RELEVÉ FISCAL SUISSE

Cours fiscal et cours de change

Titre suisse et titre étranger

CHF 2.50 par valeur

Titre étranger avec retenue d'impôt USA et/ou imputation forfaitaire d'impôt

CHF 2.50 par valeur

Indication du rendement annuel

Titre suisse et titre étranger

CHF 4.50 par valeur

Titre étranger avec retenue d'impôt USA et/ou imputation forfaitaire d'impôt

CHF 6.50 par valeur

Minimum par relevé fiscal

CHF 50.-

PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LA RETRAITE

- Premier entretien sans frais et sans engagement
- Jusqu'à deux variantes: CHF 1'500.-
- Chaque variante supplémentaire: CHF 500.-

BANQUE RESTANTE

CHF 300.- par an

Remarque

Pour les clients domiciliés en Suisse la TVA est facturée en plus

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT ANTICIPÉ

Demande de remboursement de l'impôt anticipé et de la retenue complémentaire d'impôt USA

2% du montant rétrocedé

Minimum CHF 50.-

Maximum CHF 500.-

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT ÉTRANGER À LA SOURCE

Demande de remboursement de l'impôt étranger à la source pour des personnes domiciliées en Suisse, en application des accords de double imposition

8% du montant rétrocedé

Minimum CHF 50.-

Maximum CHF 500.-

Les frais de tiers seront facturés en plus

CLIENT DOMICILIÉ À L'ÉTRANGER

Si avoirs < CHF 50'000.- CHF 600.- par année

Si avoirs ≥ CHF 50'000.- Gratuit

SOCIÉTÉ DE DOMICILE

Ouverture CHF 3'000.-

Gestion CHF 4'000.- par an

SIÈGE CENTRAL FRIBOURG

1701 Fribourg
Bd de Pérolles 1

FRIBOURG VILLE

Bourg
Hôpital cantonal
Rue de Romont
Schoenberg

SUCCURSALES

1616 Attalens
1754 Avry-Centre
1636 Broc
1630 Bulle
1637 Charmey
1618 Châtel-St-Denis
3210 Chiètres
1741 Cottens
1784 Courtepin
1611 Le Crêt
1564 Domdidier
1731 Ependes
1470 Estavayer-le-Lac
1726 Farvagny
3175 Flamatt
3186 Guin
3280 Morat
1716 Planfayon
1746 Prez-vers-Noréaz
1680 Romont
1712 Tavel
1687 Vuisternens-devant-Romont

SUCCURSALE EN LIGNE

www.bcf.ch

GARANTIE DE L'ETAT

0848 223 223
www.bcf.ch